



WOOD WYANT

Fiche signalétique

| | | | |
|---------------|--------------------------------|-------------------------------|----------|
| SIMDUT | TMD Routier/Ferroviaire | Danger sur la santé * | 1 |
| | | Risque d'incendie | 0 |
| | | Réactivité | 0 |
| | | Protection personnelle | B |

1. Identification du produit et de l'entreprise

| | |
|---|---|
| Nom du produit : Regal Extraction Nettoyant pour tapis | Code : 15-12105 |
| Date d'édition (aaaa/mm/jj) : 2014-05-20. | Utilisations : Non disponible. |
| Fournisseur : Wood Wyant Une division du Groupe Sani-Marc 42, rue de l'Artisan Victoriaville, Québec G6P 7E3 | Manufacturier : Wood Wyant Une division du Groupe Sani-Marc 42, rue de l'Artisan Victoriaville, Québec G6P 7E3 |

En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

2. Identification des dangers

Les dangers potentiels décrits dans cette section ne devraient pas survenir si le mode d'emploi du manufacturier et les mesures de sécurité appropriées sont observées.

État physique : Liquide. [Clair] **Odeur** : solvant [Faible]

Vue d'ensemble des urgences : **Attention**

Légèrement irritant aux yeux, à la peau et au système respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après usage.

Voies d'absorption : Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Légèrement irritant pour le système respiratoire.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Peau : Légèrement irritant pour la peau.

Yeux : Légèrement irritant pour les yeux.

Voir information toxicologique (section 11) pour plus de détails.

3. Information sur les composants

| <u>Nom</u> | <u>Numéro CAS</u> | <u>% (p/p)</u> |
|--|-------------------|----------------|
| Éther monobutylique de propylène glycol | 5131-66-8 | 1 - 5 |
| Éther de diéthylène glycol monobutylique | 112-34-5 | 1 - 5 |
| Lauryl sulfate de sodium | 151-21-3 | 1 - 5 |

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

| | |
|----------------------------------|--|
| Contact avec les yeux | : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement. |
| Contact avec la peau | : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Consulter un médecin immédiatement. |
| Inhalation | : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement. |
| Ingestion | : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement. |
| Protection des sauveteurs | : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. |

5. Mesures de lutte contre l'incendie

| | |
|--|---|
| Inflammabilité du produit | : Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. |
| Moyens d'extinction | |
| Utilisables | : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. |
| Non utilisables | : Aucun connu. |
| Dangers spéciaux en cas d'exposition | En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. |
| Produit de décomposition thermique dangereux | Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre oxyde/oxydes de métal |
| Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu | Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive. |

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

| | |
|--------------------------------------|---|
| Précautions individuelles | : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). |
| Précautions environnementales | : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). |
| Méthodes de nettoyage | |
| Petit déversement | : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. |
| Grand déversement | : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets. |

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

| | |
|--------------------|--|
| Manutention | : Porter l'équipement de protection personnel recommandé lorsqu'on manipule ce produit. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas ingérer. Ce produit est formulé pour un usage commercial, institutionnel et industriel. |
| Entreposage | : Entreposer dans un endroit frais et ventilé. Garder le produit dans un contenant bien fermé durant l'entreposage. Protéger du froid. Tenir hors de la portée des enfants. |

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

| Ingredient | Nom de la liste | MPT (8 hours) | | | LECT (15 mins) | | | Ceiling | | | Notations |
|--|-----------------|---------------|-------------------|-------|----------------|-------------------|-------|---------|-------------------|-------|-----------|
| | | ppm | mg/m ³ | Autre | ppm | mg/m ³ | Autre | ppm | mg/m ³ | Autre | |
| Éther de diéthylène glycol monobutylique Forme: [a]Inhalable fraction and vapor | US ACGIH 6/2013 | 10 | - | - | - | - | - | - | - | - | [a] |

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

| | |
|---------------------------|--|
| Mesures techniques | : Un système de ventilation général est adéquat pour l'utilisation de ce produit. |
| Mesures d'hygiène | : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. |

Protection individuelle

| | |
|---------------------|---|
| Respiratoire | : Aucun équipement de protection spécifique suggéré. |
| Mains | : Il est suggéré d'utiliser des gants de protection imperméables aux produits chimiques lors de l'utilisation de ce produit. |
| Yeux | : Il est suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation des produits chimiques. |
| Peau | : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. |

9. Propriétés physico-chimiques

| | | | | | |
|-------------------------------------|--------------------|------------------------------|-------------------|---|--|
| État physique | : Liquide. [Clair] | Formule moléculaire | : Non applicable. | Limites d'inflammabilité | : Non disponible. |
| Couleur | : Incolore. [Pâle] | Poids moléculaire | : Non applicable. | Vitesse de combustion | : Non applicable. |
| Odeur | : solvant [Faible] | Pression de vapeur | : Non disponible. | Durée de combustion | : Non applicable. |
| Densité relative | : 1.034 | Densité de vapeur | : Non disponible. | Température critique | : Non disponible. |
| pH | : 9.6 | Volatilité | : Non disponible. | Température d'auto-inflammation | : Non disponible. |
| Viscosité | : Non disponible. | Vitesse d'évaporation | : Non disponible. | Point d'éclair | : Non disponible. |
| Seuil de l'odeur | : Non disponible. | Ionicité (dans l'eau) | : Anionique. | Propriétés de dispersibilité | : Dispersible dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. |
| Solubilité | : Non disponible. | | | | |
| Point de fusion/ congélation | : Non disponible. | | | Point d'ébullition/ condensation | : Non disponible. |

10. Stabilité du produit et réactivité

| | |
|--|--|
| Stabilité chimique | : Le produit est stable. |
| Conditions à éviter | : Aucune donnée spécifique. |
| Matières à éviter | : Aucune donnée spécifique. |
| Produits de décomposition dangereux | : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. |
| Risque de réactions dangereuses | : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. |

11. Informations toxicologiques

Les symptômes, dangers et situations décrites dans cette section ne devraient pas survenir si le mode d'emploi du manufacturier, les mesures de sécurité adéquates et les limites d'exposition professionnelles sont suivies correctement

Effets chroniques potentiels sur la santé

| | |
|------------------------------------|--|
| Effets chroniques | : |
| Cancérogénicité | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Mutagénicité | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Tératogénicité | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Effets sur le développement | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Effets sur la fertilité | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Organes cibles | : Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : muqueuses. Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : le sang, système nerveux central (SNC). |

Signes/symptômes de surexposition

| | |
|-------------------|---|
| Inhalation | : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux |
| Ingestion | : Aucune donnée spécifique. |
| Peau | : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur |
| Yeux | : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmolement rougeur |

Conditions médicales aggravées par une surexposition :

Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Toxicité aiguë

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat | Espèces | Dosage | Exposition |
|--|-------------|---------|-------------|------------|
| Lauryl sulfate de sodium | DL50 Orale | Rat | 1700 mg/kg | - |
| | DL50 Orale | Rat | 12800 mg/kg | - |
| Éther de diéthylène glycol monobutylique | DL50 Cutané | Lapin | 2700 mg/kg | - |
| | DL50 Cutané | Lapin | 2700 mg/kg | - |
| | DL50 Orale | Rat | 3660 mg/kg | - |
| Éther monobutylique de propylène glycol | DL50 Cutané | Lapin | 3100 mg/kg | - |

Irritation/Corrosion

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat | Espèces | Potentiel | Exposition | Observation |
|--|----------------------------|---------|-----------|--------------------------|-------------|
| Éther de diéthylène glycol monobutylique | Yeux - Modérément irritant | Lapin | - | 24 heures 20 milligramms | - |
| | Yeux - Hautement irritant | Lapin | - | 20 milligramms | - |

12. Informations écotoxicologiques

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Test | Résultat | Exposition | Espèces |
|--|------|-----------------------------------|------------|--|
| Éther de diéthylène glycol monobutylique | - | Aiguë CL50 1300000 µg/l Eau douce | 96 heures | Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus |

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets



Élimination des déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Répartition des déchets : Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

14. Informations relatives au transport

| Informations réglementaires | Numéro NU | Nom d'expédition correct | Classes | GE* | Étiquette | Autres informations |
|-----------------------------|-----------------|--------------------------|---------|-----|---|---------------------|
| Classification pour le DOT | Non réglementé. | - | - | - |  | - |
| Classification pour le TMD | Non réglementé. | - | - | - |  | - |

GE* : Groupe d'emballage

15. Informations réglementaires

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)

SIMDUT (Canada)

Listes canadiennes

: Indéterminé.

: Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

: **Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)**: Aucun des composants n'est répertorié.

ARET canadien: Aucun des composants n'est répertorié.

INRP canadien: Les composants suivants sont répertoriés: Éther de diéthylène glycol monobutylique

Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada

Autre certification

: Un composant au moins n'est pas répertorié.

:

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. Autres informations sur le produit

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU.

Date d'impression (AAAA-MM-JJ) : 2014-05-20.

Date d'édition (AAAA-MM-JJ) : 2014-05-20.

Note: Les fiches signalétiques sont valides pour une période de 3 ans après la date d'édition

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Fiche Signalétique préparée par:

Département Assurance Qualité et Documentation

Wood Wyant

Une division du Groupe Sani-Marc

42, rue de l'Artisan

Victoriaville, Québec

G6P 7E3

Avis au lecteur

L'utilisation de ce produit doit être effectuée avec prudence puisqu'il comporte des risques et dangers inhérents pour les personnes et biens, lesquels sont détaillés de façon non limitative dans la présente fiche signalétique. Afin de réduire les risques et dangers inhérents que comporte ce produit il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer au mode d'emploi et à l'ensemble des instructions prévues à la fiche signalétique du présent produit. Le fabricant, les distributeurs et les fournisseurs de ce produit s'exonèrent de toute responsabilité pour tout préjudice ou dommage, quel qu'en soit la nature, découlant de l'utilisation de ce produit qui ne serait pas conforme au mode d'emploi ou à la totalité des instructions prévues à la présente fiche signalétique ou encore découlant d'une utilisation imprudente du présent produit.

16. Autres informations sur le produit

Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)